

ABONNEMENTS
3 mois 6 francs 1 an
Seine, S.-et-O. 5 fr. 9 fr. 13 fr.
France, Colonies 5 fr. 12 fr. 24 fr.
Etranger 6 fr. 15 fr. 30 fr.
TÉLÉPHONE
Administr. 01.67.61.74-61.75
Rédaction 01.67.61.77-61.78
Stéphane PICHON
Directeur Politique

MARDI
10
AVRIL
Le Numéro 5 Centimes
SAINT PULBERT
55° Année - 1917 - N° 10.228
61, rue Lafayette, Paris (9)

VICTOIRE ANGLAISE dans le secteur d'Arras

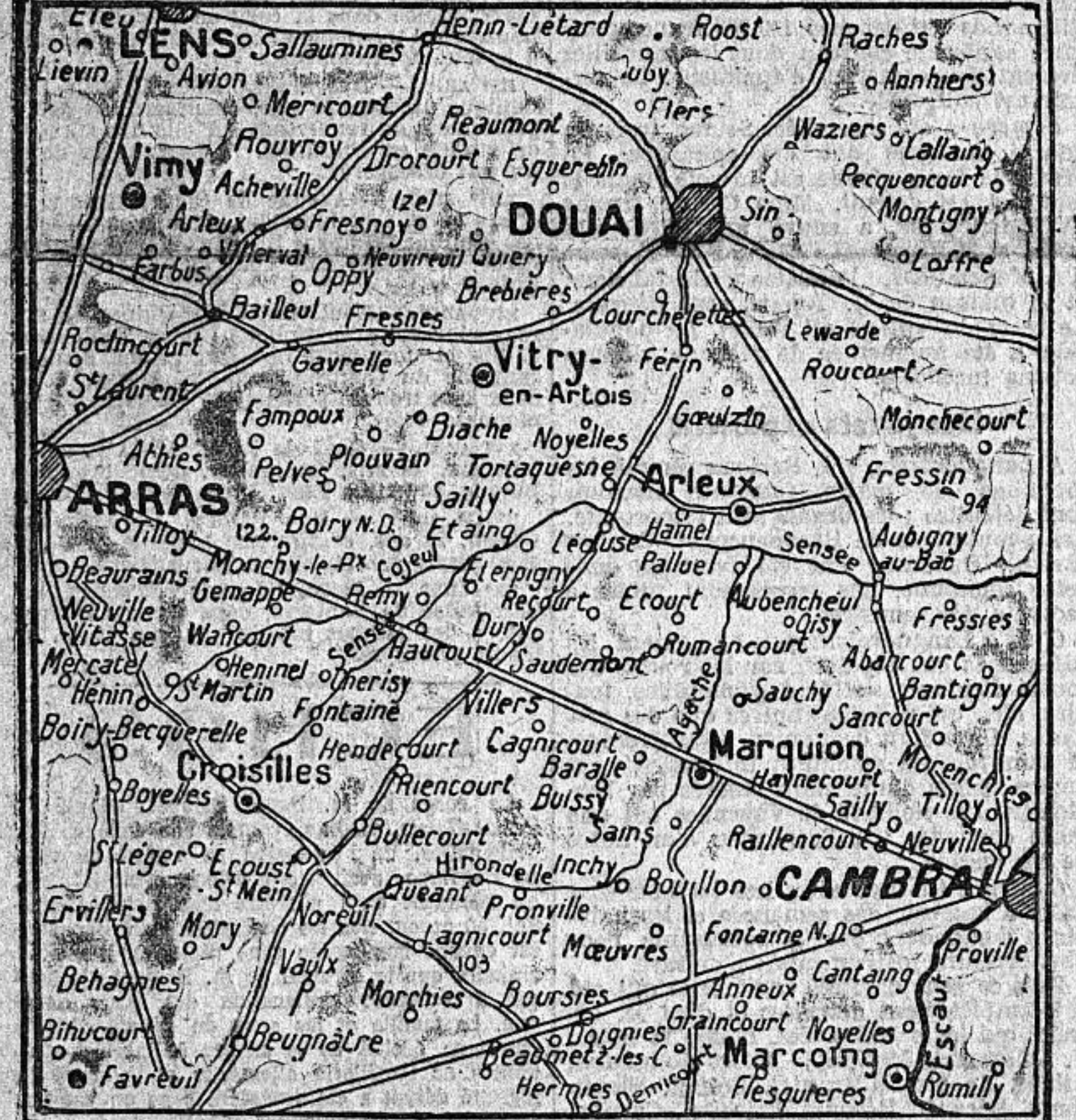
PLUS DE 5.000 PRISONNIERS

Les Anglais progressent de 3 à 5 kilomètres sur un front de 20 kilomètres

ILS ENLÈVENT LA CRÊTE DE VIMY ET DE NOMBREUX VILLAGES FORTIFIÉS

Leur progression s'étend également vers Cambrai et vers Saint-Quentin

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE
9 Avril, 11 h. 20.
Nous avons attaqué ce matin à cinq heures trente sur un large front.
Du sud d'Arras au sud de Lens nos troupes ont pénétré partout dans les lignes ennemies. Elles ont réalisé sur tous les points une progression satisfaisante.
Vers Cambrai, nous avons enlevé les villages de Hermies et de Boursies et pénétré dans le bois d'Havrincourt.
Du côté de Saint-Quentin, Fresnoy-le-Petit est tombé entre nos mains et notre ligne a été avancée au sud-est du Verguier.
Il n'est pas encore possible d'évaluer le chiffre total des prisonniers. Tous les rapports reçus jusqu'ici en signalent des nombres considérables.



Les Anglais ont remporté hier une magnifique victoire dans le secteur d'Arras. Sur un front de plus de 20 kilomètres, ils ont enfoncé partout les lignes allemandes, et bousculé sans répit l'ennemi durant toute la journée, ils l'ont refoulé à une distance variant de 3 à 5 kilomètres. Plus de 5.000 prisonniers étaient déjà dénombrés à deux heures de l'après-midi, et comme la lutte s'est poursuivie victorieusement, on peut s'attendre à un chiffre plus considérable, sans compter les autres trophées qui viendront s'ajouter à ce bilan.

Le front anglais avant la bataille était représenté par une ligne partant dans la région sud d'Arras, du village d'Hénin-sur-Cojeul récemment conquis par nos alliés et remontant vers le nord atteignant, en englobant le village de Beaurains, la lisière est d'Arras. Elle décrivait autour de la ville un arc de cercle vers l'ouest et se dirigeait ensuite presque perpendiculairement vers Ecurie et Neuville-Saint-Vaast jusqu'à Givenchy-en-Gohelle.

C'est en partant de ces positions que nos alliés ont donné l'assaut aux lignes ennemies et ont fait mordre la poussière aux troupes bavaroises et prussiennes d'élite qui leur étaient opposées.

L'aile gauche, qui opérait au sud d'Arras, s'est emparée des villages de Hénin-sur-Cojeul, de Neuville-Vitasse et de Tilloy-les-Mofflaines, situé sur la route nationale d'Arras à Mézières.

Au centre, nos alliés ont complètement déboulé les approches des faubourgs de la ville et ont conquis les villages de Saint-Laurent-de-Blangy, d'Athies et de Feuchy.

L'aile gauche avait à exécuter la besogne la plus pénible. Elle devait, en effet, attaquer le plateau de Vimy, fameux par les combats dont il a été déjà le théâtre et que les Allemands, en raison de son im-

DE SAINT-QUENTIN A REIMS violentes actions d'artillerie

L'activité de l'artillerie déjà signalée la veille n'a pas diminué hier sur toute l'étendue du front français, de Saint-Quentin à Reims. En maints endroits, et particulièrement entre la Somme et l'Aisne et au nord-ouest de Reims, elle s'est même accrue. Les Allemands, pour se venger des rafales continuelles de projectiles qui s'abattaient sur leurs lignes, ont eu recours à leur procédé habituel, c'est-à-dire au bombardement intense de la ville de Reims.

A l'exception de quelques escarmouches insignifiantes et d'une attaque assez vive des Allemands au nord-ouest de Reims qui a été refoulée par nos tirs de barrage, l'infanterie ne s'est pas déparée de son calme.

Communiqués français
9 Avril, 14 heures.
De la Somme à l'Aisne, rencontres de patrouilles pendant la nuit. Malgré le mauvais temps, l'activité des deux artilleries s'est maintenue très vive dans plusieurs secteurs.
Au nord-ouest de Reims, une attaque allemande sur nos positions en face de Courcy a échoué sous nos tirs de barrage. Au sud de cette localité, deux détachements ennemis ont été repoussés après un vif combat à la grenade.
Dans la région de Maisons-de-Champagne, nous avons réalisé quelques progrès à la grenade.
Rien à signaler sur le reste du front.
9 Avril, 23 heures.
De la Somme à l'Aisne, notre artillerie a bombardé énergiquement les positions allemandes. L'ennemi a réagi, notamment au nord de l'Aisne et sur la ville de Reims, qui a été soumise à un bombardement intense. Quelques victimes dans la population civile.
En forêt de Parroy, nos grenadiers ont repoussé une tentative ennemie sur un de nos postes avancés.

Les opérations anglaises en Picardie

De notre côté, à part les duels d'artillerie qui se poursuivent toujours aussi vifs, nous n'avons à mentionner que des opérations locales d'un intérêt très secondaire. Mais les Anglais continuent à progresser, s'approchant peu à peu de la ligne de défense allemande de l'Escaut. Un nouveau village a été enlevé sur la route de Bapaume à Cambrai, celui de Boursies, qui se trouve à un kilomètre plus loin que Louvornal, l'un des derniers points occupés par nos alliés dans cette direction.

Au sud de Boursies, Hermies est également aujourd'hui entre leurs mains, sur la longue croupe dirigée est-ouest qui vient de Bapaume en s'inclinant progressivement vers l'Escaut, où elle se termine à Marquoing. Cette croupe porte le village d'Havrincourt, qui donne son nom au massif forestier. Havrincourt est à 3 kilomètres au delà d'Hermies, et entre les deux localités la croupe est profondément entaillée d'une large tranchée où passe le canal du Nord. Il est à prévoir que l'ennemi défendra cette coupure, car une fois Havrincourt enlevé, le bois d'Havrincourt sera complètement débordé par le nord. Il l'est déjà plus qu'à moitié du côté du sud, par l'occupation de Metz-en-Couture.

Les Anglais paraissent d'ailleurs vouloir aborder l'obstacle de front, sans attendre qu'il soit tourné, car ils annoncent y avoir pénétré, mais sans nous dire ni de combien, ni par où.

Plus au sud, au Verguier, ils ont avancé de deux kilomètres environ; enfin, à Fresnoy-le-Petit, ils commencent à encercler Saint-Quentin par le nord. La distance de Fresnoy-le-Petit à Saint-Quentin est, directement, de 5 kilomètres, alors que par ailleurs les faubourgs de la ville sont atteints; mais l'investissement par le nord, s'il est poursuivi jusqu'à la Somme, peut décider de la retraite des Allemands de Saint-Quentin sans avoir à livrer de combat dans les rues. De Fresnoy-le-Petit à la Somme, la distance reste de 7 kilomètres. Elle est occupée par des ondulations du sol très ramifiées, mais dont aucune n'offre de position de défense avantageuse.

Enfin, c'est à peu près en allant de Fresnoy-le-Petit vers l'est que l'obstacle de la Somme, déjà annihilé sur presque toute sa longueur au sud de Saint-Quentin, cesse d'exister au village de Lesdins. Entre ce village et Le Catelet, sur 14 kilomètres de front, l'espace est largement ouvert pour faire tomber à son tour la ligne de l'Escaut. Le canal qu'on y rencontre n'est qu'un obstacle intermittent en raison de ses tunnels, et de très médiocre valeur.

Général BERTHAUT.
LE CONTRE-COUP de la révolution russe en Allemagne
(Du correspondant du Petit Journal)
Rome, 9 Avril. — Quelques députés restés à Rome pendant les fêtes qui retiennent l'opinion officielle, voient dans le reserit du Kaiser pour les réformes électorales en Prusse les premiers effets de la révolution triomphante en Russie.
Ces réformes auxquelles s'opposait toujours la cour allemande avec le gouvernement, même si elles étaient appliquées avec conscience, seraient impuissantes à sauver la maison des Hohenzollern qui a solidarisé le monde entier contre les empires anachroniques. — P.

LES ÉTATS-UNIS préparent l'envoi d'une armée sur les fronts d'Europe

Washington, 9 Avril. — Les projets de loi qui vont être déposés au Congrès cette semaine comprennent :
Le service militaire obligatoire ;
Un projet de budget des recettes s'élevant à trois milliards de dollars ;
L'augmentation des forces navales ;
L'accélération de la construction des navires marchands ;
Un grand emprunt en faveur des Alliés.
On a de plus en plus d'indices que le gouvernement envisage la possibilité d'envoyer une armée en Europe. Il a déjà commandé trois millions de grenades et examine l'achat éventuel de casques en acier, de lance-bombes et d'autre matériel. — (Havas.)

Hommage à la France
New-York, 9 Avril. — Dimanche matin, le Président Wilson fut officiellement avisé des décisions prises par le Conseil des ministres français, sous la présidence de M. Poincaré, tendant à placer dans toute la France le texte de son message et de le faire lire dans les écoles à la rentrée des vacances de Pâques.
M. Wilson a été également avisé que, risquant leurs vies, des aviateurs français avaient jeté dans les lignes allemandes son message, préalablement traduit en allemand.
M. Wilson, touché et ému, a simplement déclaré à son entourage :
« Rien ne doit métonner de la part de la France, elle a toutes les délicatesses de pensée comme tous les courages du cœur. »

L'Allemagne n'accepte pas le cartel
New-York, 9 Avril. — Les radiogrammes allemands disent que le correspondant à Berlin des journaux de Hearst télégraphie :
« Les Allemands conservent un calme en présence des événements tel qu'il devient un énigme psychologique. Les télégrammes nous représentent l'Amérique en proie à la surexcitation la plus effrénée à cause de la guerre. Au contraire, la capitale allemande est aussi calme que les villages de la campagne. »
« Le vendredi saint il n'y a pas eu de journaux. Ce n'est donc qu'hier samedi que le public a appris la résolution du Congrès. On se demande comment elle sera officiellement communiquée à l'Allemagne. En tout cas, on déclare que l'Allemagne se servira du même intermédiaire pour informer Washington qu'elle refuse de ramasser le gant qui lui a été jeté, qu'elle n'accepte pas le défi et qu'elle ne reconnaît pas l'état de guerre comme existant entre les deux pays. La situation sera des plus étranges et sans précédent. »
« La rupture de l'Autriche-Hongrie avec les États-Unis fait l'objet de commentaires enthousiastes dans la presse et est saluée comme une manifestation de solidarité. »
« L'état-major général a donné à sept correspondants américains l'autorisation de quitter l'Allemagne, mais il en restera deux qui continueront à envoyer leurs messages pendant leur séjour. — (Havas.) »

Le concours financier des États-Unis
Washington, 9 Avril. — La mobilisation financière des États-Unis se poursuit activement. En dehors de l'emprunt de guerre de cinq milliards de dollars dont l'émission est acceptée en principe et dont 3 milliards et demi seront consacrés aux avances aux Alliés, on étudie de nouvelles taxes qui produiront des crédits supplémentaires très importants.
En outre, le gouvernement est disposé à mettre un second emprunt de cinq milliards de dollars pour le cas où le premier emprunt d'un pareil montant n'apparaîtrait pas suffisant pour couvrir les dépenses américaines et les avances aux puissances de l'Entente.
Ces avances ne s'appliqueront pas seulement à la France et à l'Angleterre; d'ores et déjà, il est décidé que la Russie en aura sa part ainsi que l'Italie.
La répartition des crédits entre les divers bénéficiaires est actuellement au premier rang des préoccupations du département des Finances. M. Mac Adoo, assis d'une commission spéciale et d'un personnel rompu aux études financières s'occupe sans répit de cette grave question.

Le chargé d'affaires autrichien demande ses passeports
Washington, 9 Avril. — Le chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie a demandé ses passeports.
La participation de Cuba à la guerre
Le Havre, 9 Avril. — La proclamation de l'état de guerre a été accueillie avec enthousiasme par la population dont les sentiments d'amitié pour les puissances de l'Entente et, notamment, pour la France, se sont confirmés à maintes reprises depuis le début des hostilités.
Du jour où l'état de guerre entre les États-Unis et l'empire allemand est devenu un fait accompli, il n'était pas possible que la République cubaine demeurât dans la neutralité; car les Cubains n'oublient pas qu'ils sont redevables aux États-Unis de leur indépendance nationale.
Leur loi occupe une situation stratégique de premier ordre; elle est, en quelque sorte, la clé du golfe du Mexique et, si Cuba avait gardé la neutralité, ses côtes, qui ne sont pas éloignées de plus de 140 kilomètres de celles des États-Unis, auraient servi de base de ravitaillement aux sous-marins allemands. Maintenant, les États-Unis vont trouver pour leur marine, dans les eaux cubaines, des ports qui seront pour eux d'une aide très efficace.
La participation de Cuba à la guerre est

LE 15 AVRIL la pâtisserie fraîche sera supprimée

Ainsi qu'on le verra par le décret que nous publions d'autre part, la vente de la pâtisserie fraîche est interdite à partir du 15 avril prochain. Par pâtisserie fraîche, on entend celle qui doit être consommée dans les quatre jours de sa confection.
M. Lucien Poutet, président des syndicats de la pâtisserie, ne nous a pas caché combien cette décision lui semblait devoir procurer peu d'économies, puisque la vente de la biscuiterie, qui dépense énormément de beurre, d'œufs et de sucre, continuait à être autorisée.
Au syndicat des pâtisseries de Paris, on estime également que la décision prise par le Conseil des ministres sera d'un effet applicable.
« Il existe, nous dit-on, une telle connexité entre la pâtisserie fraîche et la pâtisserie de conserve que la ligne de démarcation est impossible à tracer et qu'il n'est guère facile de savoir où commence l'une et où finit l'autre. »
D'autre part, on autorise la vente de la brioche, et cela semble inconciliable avec l'esprit qui doit animer le décret qui nous vise. Sur quoi veut-on faire des économies ? sur le lait, le beurre, les œufs ? Dans ces conditions, il serait bon d'établir le pourcentage de chaque produit qui entre dans les divers gâteaux, et l'on s'apercevrait alors que les brioches consomment une quantité énorme de ces produits. »
Les pâtisseries doivent tenter des démarches auprès du ministre du Ravitaillement et un congrès général de la pâtisserie se tiendra le 17 courant.

Voici en 2^e page
LE DÉCRET SUR LA TAXATION DU BLE ET LE MÉLANGE DES FARINES

Impressions d'Italie

Par M. Paul BIGNON, député.
C'est la deuxième fois qu'il m'est donné, au cours de missions officielles, de voir l'Italie en plein effort de guerre. Il y a lieu d'admirer chez notre sœur latine qu'elle ait su réaliser, à la fois, dans l'enthousiasme et dans la raison, l'unité des volontés et des devoirs. Chez des peuples auxquels l'on n'accordait les avantages de la furia et du brio que pour leur refuser les sévères mérites de la discipline et de l'organisation, il est bon de reconnaître à quel point se sont retrouvées intactes, aux heures nécessaires, les fonderies vertes de leur race. Car, enfin, cet ordre dans les choses et dans les fonctions, cette « administration » des intelligences et des forces dont on a fait en Allemagne si grand état, c'est Rome qui, avec combien plus d'aisance et de majesté, les a révélés au monde.
Passionnée, résolue, l'Italie est tendue vers la victoire. Elle a, comme nous, ses terres captives; comme nous, elle les rachète de son sang. Chaque peuple, engagé à nos côtés dans la grande lutte, rencontre, au fond de ses devoirs particuliers et de ses intérêts locaux, les sentiments et les idées qui déterminent l'action commune. Et c'est là un signe évident de la noblesse de notre cause.
Cette cause, elle a, dès le début, soulevé les foules italiennes. Il y a eu à Rome, à Milan, à Gênes d'innombrables journées. Si l'on trouvait dans certains milieux des oppositions et des réserves, elles ont dû céder au mouvement populaire. Tenteraient-elles aujourd'hui, à la faveur de savantes manœuvres internationales, un retour offensif, elles seraient évidemment balayées. Le pays s'est affermi dans son élan.

Sans doute, chez nous, on n'a jamais redouté sérieusement l'hostilité de l'Italie, mais on a pu craindre la neutralité du royaume. Et dès les premiers jours, cependant, l'abstention se nuancait de sympathies.
Le 2 août 1914, les troupes qui garnissaient les foris autour de Bardonnèche avaient reçu l'ordre de se retirer à l'intérieur du pays. Et chaque fois que les alpins et les bersagliers, campés dans la région de Modane, pouvaient apercevoir nos soldats, ils les acclamaient. Il y a des courants que toutes les diplomatie du monde, voire celle de Zimmermann, ne sauraient remonter.
Cette amitié pour la France, comme aussi cette volonté de victoire et de libération qui anime la nation italienne, les ministres ou sous-secrétaires d'Etat que j'ai eu l'honneur de voir, MM. de Nava, Ariotti, Ancona, Bianchi, l'expriment avec une égale chaleur.
L'accueil, chez une Excellence italienne, est aimable et démocratique. Il n'y a guère que les ministres d'une monarchie qui puissent se permettre tant de simplicité. Un seul huissier, un unique « custode », sans uniforme et sans chaîne, protège contre les visiteurs le président du Conseil lui-même, M. Boselli. On accède au cabinet présidentiel comme au bureau d'un ami. M. Boselli, il est vrai, est un ancien garibaldien. Vieillard de vive allure, aux yeux de finesse et de bonté, noble intelligence et cœur loyal, on s'explique vite, au bout de quelques minutes d'entretien, l'heureux ascendant qu'exerce ce grand patriote sur le Parlement et sur le pays.
L'Italie a de grands desseins; elle s'en montre digne. Aucune des nécessités économiques et militaires de la lutte n'échappe à ses calculs, et ses programmes d'après guerre attestent une réelle ampleur.
Peut-être ne se rend-on pas bien compte chez nous de la collaboration qu'elle nous apporte et surtout de l'œuvre qu'elle accomplit. Il nous arrive quelquefois d'entendre cette exclamation d'amicale impatience : « Mais que font donc les Italiens ? »
Ce qu'ils font ? Demandez-le au sénateur...



Dessin de JOULET.

teur Pichon, au député Franklin-Bouillon, à tous les parlementaires français qui visitaient, il y a quelques jours, le front de l'Isone. Ils vous diront quelle après guerre d'endurance et d'audace soutienne, dans les conditions les plus défavorables, les « habits bleus » ; ils vous diront la vaillance du soldat et la valeur du haut commandement. Ce qu'ils font ? Demander-le à ceux qui — et j'en puis porter témoignage — connaissent le Trentin et les Alpes Dolomites. Vous jugerez alors du travail de géant accompli chaque jour, chaque heure, en ces pays désolés, par les soldats du duc d'Aoste et de Cadorna.

Et les souffrances intérieures de l'Italie ! Je puis en parler, je viens de les constater sur place. La première indication, à l'arrivée à Modane, est le change, 125 lire pour 400 francs (133 lire à Londres). Le reste, que je dédie aux estomacs chagrins qui pâtissent des sages mesures prises chez nous, le reste est à l'avant. Ni gâteaux, ni sucreries, deux jours sans viande, prohibition absolue du beurre, pain rassis, massif et brun, à base de 65 % de froment et de 35 % de maïs. Ajoutez que l'Italie n'a pour ainsi dire aucune ressource forestière et que le charbon, quand on en trouve, se paie jusqu'à 285 francs la tonne.

J'en passe. Voilà quelques-unes des difficultés et des souffrances que rencontrent et que supportent nos alliés italiens.

Ces souffrances ne sont pas les pires. Et ils savent que ce n'est pas fini, qu'il faudra peut-être redoubler d'efforts et de privations ; ils savent que de nombreux jeunes hommes nés « sous ce ciel divin qui suffit au bonheur » tomberont encore pour la plus grande Italie. Ils ont la foi, ils ont la volonté, ils tiendront. La foule, que l'on s'imagine souvent adonnée au far niente, alors qu'elle est de race énergique et tenace, sait toute l'importance de la partie qui se joue. Il a passé trop d'idées, trop de beaux rêves sur la Péninsule, au cours de son histoire, pour que les âmes n'y soient pas ouvertes à tous les grands destins nationaux et humains. Il est juste que, servant aux côtés des Alliés la cause de la civilisation universelle, l'Italie, accrue par ses sacrifices comme par ses conquêtes, trouve enfin, dans la victoire, sa pleine conscience et, dans la société des nations, son rôle de grand peuple.

PAUL BIGNON,
député et président
du Conseil général de la Seine-Inférieure.

PROPOS D'ACTUALITÉ

La crise des sous

Et la crise du billet continue... Ah ! ça, ça paraît donc que les sous ? L'administration de la Monnaie affirme qu'il est pour rien question de pénurie. Il faut la croire. Et, cependant, malgré la réapparition du billet étranger qu'on refusait naguère — je ne sais trop pourquoi, d'ailleurs — les sous ne sont pas plus abondants.

Les commerçants n'exigent pas l'appoint, mais ils ne manquent jamais de le solliciter. Achetez un objet de 60 centimes et donnez une pièce de un franc.

— Vous n'auriez pas deux sous, monsieur ? vous dit la caissière avec son plus gracieux sourire.

Au mémo, dans les tramways, ce sont des concessions à ne pas finir. J'ai vu, de mes yeux, pas plus tard qu'hier, dans une station du Nord-Sud, une hurlante rieuse de rendre la monnaie sur 50 centimes à un voyageur. Le voyageur s'est fâché, est allé chercher le chef de gare et l'on s'est coûteusement disputé.

Comment remédier à ce manque de sous ? Un lecteur nous propose un moyen qui a le mérite de la simplicité.

Il consiste en ceci : le lundi, par exemple, les acheteurs dans tous les magasins, grands et petits détaillants, seraient obligés de donner l'appoint en monnaie de billet ; le mardi, toutes les opérations commerciales subiraient le rôle inverse. Et la continuité de ce vica versa, l'estime, dit-on, correspondant, que la monnaie de billet reprendrait son roulement régulier et que chacun aurait satisfaction.

« Je ne puis admettre, en effet, ajoute-t-il, que de grosses épiceries et autres grands magasins reçoivent des milliers de fois, dans le cours d'une journée, 0 fr. 10, 0 fr. 15 ou 0 fr. 25 de billet, sans trouver la possibilité de rendre le lendemain la monnaie à leur clientèle... »

Et il conclut :

« Voilà, c'est le cas de le dire, les deux sous de la question, et voilà le moyen de la résoudre. Qu'en pensez-vous ?... »

Dame ! on peut toujours essayer.

Jean Lecoq.

Le bombardement de Reims

Au sujet des nouvelles qui ont été données à la suite de l'acharnement mis de nouveau par les Allemands à bombarder Reims, nous recevons de M. de Bruguère, adjoint au maire de cette ville, des précisions intéressantes à faire connaître.

Tout d'abord, Reims n'est pas évacuée et ne doit pas l'être. On a simplement donné toutes facilités d'autorisation, de transport et même de logement à toutes les personnes qui désiraient s'éloigner, et on a engagé à le faire les personnes dont la présence n'est pas actuellement utile ; mais la plupart ont préféré rester.

« Maitre, dit-il au bout d'un assez long moment — voilà... »

Il montra, la tenant entre le pouce et l'index, une boulette.

— Voilà le narcotique.

Et il ajouta :

— Ça vient des Chinois !... »

Des Chinois ? — fit-on anxieusement.

— Oui, maitre... des Chinois... je reconnais le produit, la fabrication, le tour de main... C'est une boulette de sommeil !

Quand il eut achevé sa déclaration, Hayamaki échangea avec Paulin Broquet un coup d'œil rapide... et dans ce coup d'œil passèrent toute l'angoisse, toutes les craintes, toutes les fièvres qui étreignaient leur âme.

Les Chinois... cela voulait dire la China-Town.

Et la China-Town signifiait le Colloir de l'Oubli.

Le Colloir de l'Oubli était peut-être cet épouvantable tombeau vivant... le vivier des mûrènes.

XXIV. — La sinistre maison

Mais dès maintenant... la conviction de Paulin Broquet se trouvait fermement établie.

C'était dans la China-Town qu'il fallait chercher.

Or, chercher dans la China-Town, c'était, comme dit précisément le proverbe japonais, « vouloir prendre le vent avec un filet ! » C'était s'élancer à la poursuite de l'impossible, de l'inéalisable.

Mais rien ne devait arrêter, dérouter, jasser Paulin Broquet.

La nouvelle Russie adoptera-t-elle notre calendrier ?

Les événements politiques ont parfois les conséquences les plus imprévues. C'est ainsi qu'on parle beaucoup dans les milieux scientifiques de l'acceptation par les Russes de notre calendrier.

Ce serait pour la science un progrès inespéré, je veux dire sur lequel personne ne pouvait compter de sitôt.

Le calendrier servant de base à nos relations n'est pas aussi ancien que beaucoup l'imaginent. Au temps de Jules César qui conquiert la Gaule, les Romains faisaient l'année de 355 jours au lieu de 365. Même en adoptant ce dernier chiffre, le calendrier serait vite en désaccord avec l'astronomie.

Nous savons, en effet, que la Terre tourne autour du Soleil en 365 jours 5 heures 48 minutes 45 secondes. Le nombre de jours n'étant pas exact, il faut donc prendre 365 ou 366 jours, quitte à faire une correction de temps en temps.

Sosigène (44 av. J.-C.) persuada à César d'adopter 365 jours. Dans sa pensée, la durée de l'année était de 365 jours et 6 heures ; il suffisait donc d'ajouter un jour à l'année tous les 4 ans pour rétablir l'équilibre de la l'année des années bissextiles.

En réalité, la différence entre l'année admise et l'année astronomique était d'environ 11 minutes. Cela n'a rien de rien, mais l'erreur multipliée donnait 3 jours en 400 ans, 9 jours en 1200 ans, si bien qu'on put constater en 1582 que l'équinoxe de printemps avançait de 10 jours sur la date astronomique.

Ce fait était d'autant moins tolérable que, d'après le Concile de Nicée (an 325), c'est l'équinoxe de printemps qui régit la fête de Pâques ; aussi le pape Grégoire XIII déclara-t-il par une bulle en date du 5 octobre 1582 que le lendemain du 4 octobre s'appellerait le 15 et non le 5.

Ainsi tout fut fait et vous cherchiez en vain dans nos calendriers un jour ou un événement historique correspondant au 9 ou au 11 octobre 1582 ; dix jours ont été carrément sautés. Le pape rendait des points à M. Humorist.

C'était fort bien de réparer l'erreur commise, mais fallait-il encore tout faire pour l'éviter à l'avenir.

On résolut donc de retrancher désormais ce qu'il y avait de trop dans l'année ancienne de Jules César, c'est-à-dire un jour en 134 ans et par conséquent 3 jours en 400 ans.

Avant la réforme grégorienne, toutes les années divises par 4 étaient bissextiles, on décida donc que sur 400 ans, 3 des années séculaires ne seraient pas bissextiles. Par exemple les années 1700, 1800, 1900 ne doivent pas être bissextiles mais l'an 2000 le sera.

La règle est très simple : enlevez les deux derniers zéros, si le nombre qui reste, 17, 18, etc., n'est pas divisible par 4, l'année ne sera pas bissextile.

Par ce moyen, on retranche donc bien 3 jours en l'espace de 4 siècles. De cette façon, il faudra des milliers d'années avant que l'écart devienne sensible.

Mais, c'est là un point capital pour tous ceux qui s'occupent d'histoire, la réforme grégorienne ne fut acceptée à l'époque par que par les catholiques soumis à la juridiction du pape. Les protestants d'Allemagne ne vinrent à la réforme du calendrier qu'en 1700 et les Anglais ne l'adoptèrent qu'en 1752.

Quant aux Russes, ils ont continué à compter les jours et les années suivant l'ancien usage, si bien que la Terre, ayant encore tourné depuis 1582, leurs dates ont l'heure actuelle de 13 jours en retard sur les nôtres et sur le calendrier naturel dont les astronomes russes font comme nous un usage courant.

Tant que le système autocratique qui considérait le tsar comme le chef des Eglises et du Saint-Synode de Russie a été au pouvoir, toutes les tentatives pour l'adoption du nouveau calendrier ont lamentablement échoué. Mieux valait, semble-t-il, continuer dans la vieille erreur que d'admettre une réforme due à l'Eglise à côté. Cette raison ridicule, nous l'espérons, va tomber comme toutes les autres, et ce ne sera pas sans satisfaction qu'on verra enfin nos alliés se mettre à l'unisson de toutes les nations qui combattent les hordes germaniques.

Abbé Th. MOREUX,
Directeur de l'Observatoire de Bourges.

LES REVENDICATIONS des travailleurs de l'habillement

Certaines maisons : Fishbach, Despien, Pitar, Rossen, Old England, etc., etc., ont déjà accordé aux ouvriers une augmentation de 0 fr. 10 et 0 fr. 15 par heure.

Les syndicats patronaux ont également admis le principe d'une augmentation de 25 0/100 par pièce aux apécuteurs et une action va être menée pour faire aboutir au plus vite ces revendications.

Pour répondre à diverses demandes, nous sommes autorisés à déclarer que les ouvriers privés peuvent continuer à faire des envois de terre par quantités minimes. Mais les tubercules ne peuvent être expédiés qu'à la condition d'avoir été préalablement dégermés. Ce résultat est facilement obtenu, sans risque d'infestation, en enlevant par exemple le germe avec un couteau à l'extrémité d'un couteau.

Toute expédition de pommes de terre de semence est rigoureusement interdite.

Les envois de pommes de terre aux prisonniers français

Pour répondre à diverses demandes, nous sommes autorisés à déclarer que les ouvriers privés peuvent continuer à faire des envois de terre par quantités minimes. Mais les tubercules ne peuvent être expédiés qu'à la condition d'avoir été préalablement dégermés. Ce résultat est facilement obtenu, sans risque d'infestation, en enlevant par exemple le germe avec un couteau à l'extrémité d'un couteau.

Toute expédition de pommes de terre de semence est rigoureusement interdite.

LA TAXATION DU BLÉ et les mélanges de farines

Le décret suivant sur la taxation du blé et l'addition des farines de succédanés à la farine de froment paraîtra demain au Journal Officiel.

Reconnaissance des céréales

Article premier. — Le sera procédé, sur toute l'étendue du territoire, à un recensement des blés, orges, seigles, maïs, sarrasins, sorghos, millets, fèves et féveroles se trouvant chez les cultivateurs. Ceux-ci devront, en conséquence, déclarer avant le 25 avril 1917, à la mairie de leur résidence, les quantités qu'ils détiennent.

Les cultivateurs, sur les quantités déclarées, sont autorisés à conserver 100 kilos de blé ou de toute autre céréale par tête pour leur consommation et celle de leur famille, jusqu'au 15 août 1917.

Art. 2. — Dans chaque mairie il sera établi un compte, au nom de chaque cultivateur, des quantités déclarées.

Pour les céréales, il lui sera accordée une tolérance de déclaration de 10 % pour les quantités en grains et de 20 % pour les quantités en gerbes.

Achat et régulation des blés

Art. 3. — Les blés qui ne sont pas destinés à la consommation familiale seront achetés à la caisse ouverte par l'administration chez le cultivateur au prix de 36 francs les 100 kilos. Les mûrènes pourront bénéficier des mêmes avantages.

Art. 4. — Le ministre du Ravitaillement remboursera aux meuniers la différence entre le prix du blé établi par l'article 3 et de la loi du 29 juillet 1916 et celui auquel il ressortira par suite des dispositions établies au présent décret et des instructions destinées à le compléter.

Art. 5. — Les quantités de blé non déclarées au 25 avril 1917 ne pourront être vendues ou réquisitionnées à un prix supérieur à 32 francs les 100 kilos.

Art. 6. — Le prix fixé à l'article 3 pourra être majoré dans certains cas.

Farines et sons

Art. 7. — Les taxes actuellement établies pour la farine de froment pourront être majorées de 2,25 par 100 kilos.

Art. 8. — A partir de la publication du présent décret, son ne pourra être mis en vente, vendu ou réquisitionné aux moulins à un prix supérieur à 21 francs les 100 kilos.

Art. 9. — Tout cultivateur aura le droit, en livrant son blé au meunier, d'exiger que ce dernier lui restitue la quantité de son correspondant à la quantité de blé livré. Ce son sera compté au prix de 21 francs les 100 kilos et le montant en sera déduit de la somme à payer au cultivateur pour son blé.

Achat et régulation des céréales autres que le blé et des divers succédanés

Art. 10. — Les prix des céréales autres que le blé et des divers succédanés dénommés à l'article 1er seront établis dans chaque département par une commission présidée par le préfet.

Art. 11. — Le seigle et l'orge, lorsqu'ils auront fait l'objet de la déclaration prévue à l'article 1er, seront achetés à la caisse ouverte avec une majoration de 3 francs sur les taxes établies par les articles 1, 2, 3 au décret du 16 janvier 1917.

Art. 12. — La commission prévue à l'article 10 sera composée de deux membres de la commission départementale, du directeur des services agricoles du département, de deux cultivateurs choisis par le préfet dans les associations agricoles du département et d'un meunier également choisi par le préfet.

Mélanges et prix du pain

Art. 13. — Dans chaque département, le préfet est chargé d'assurer l'exécution de la loi du 7 avril 1917, relative à l'addition des farines de succédanés à la farine de froment. A cet effet, il procédera à la répartition des divers succédanés qu'il pourra trouver dans son département.

Il recherchera en conséquence les moyens de convertir en farine, avec le minimum de frais de transport, les grains dont la farine sera ainsi mélangée aux farines de froment.

Art. 14. — Les mélanges de farines de succédanés à la farine de froment sont, dès maintenant, autorisés jusqu'à concurrence du pourcentage suivant :

Farine d'orge... 15 %
Farine de maïs... 15 %
Farine de sarrasin et seigle... 25 %

Le ministre du Ravitaillement fixera ultérieurement le pourcentage des farines des autres succédanés.

Art. 15. — Le prix du pain sera, dans chaque département, établi par le préfet en tenant compte des mélanges de farines qu'il aura ainsi mélangées. En aucun cas et jusqu'à décision contraire, le prix du pain ne pourra dépasser celui fixé par les taxes actuelles, majoré de deux centimes et demi par kilo.

Pour le vente du pain rassis au poids, une tolérance ne pouvant pas dépasser 5 % est admise pour le poids livré.

Comptabilité

Les articles 16, 17 et 18 indiquent à qui incomberont les dépenses résultant de l'application de la présente loi, et par qui seront effectués les paiements aux ayants droit.

Surveillance des moulins

Art. 19. — La surveillance des moulins devra être exercée conjointement par les agents du service de la répression des fraudes visés à l'article 3 du décret du 27 juin 1916 et par les fonctionnaires de l'intendance ou par les officiers de l'administration désignés par eux.

Des prélèvements d'échantillons de farine devront être effectués, au moins de la publication du décret pour vérifier si le pain contient bien tous les éléments du blé hominis le son.

Restrictions diverses

Art. 20. — A partir du 15 avril, sont interdites, sur tout le territoire, la fabrication, la mise en vente et la vente de toute pâtisserie fraîche, c'est-à-dire de celle qui doit être consommée dans les quatre jours de la confection.

Art. 21. — Sont maintenues la fabrication et la vente des pains de régime ou de santé, des pains dits à soupe et des pains brisés.

Par contre, sont maintenues les interdictions de fabrication, de vente et de mise en vente des pains dits de luxe ou de fantaisie visés par l'article 1er, paragraphe 2 du décret du 2 février 1917, et notamment des pains fins.

Avoine

Art. 22. — L'avoine récoltée en France antérieurement au 1er janvier 1917 ne pourra être mise en vente, vendue ou réquisitionnée chez le producteur à un prix supérieur à 31 francs les 100 kilos.

Le Congrès de l'Union fédérale des locataires

La troisième séance du congrès des locataires a été tenue hier matin à la Belleville, rue Boyer. Elle a été entièrement consacrée à la lecture et à la discussion des rapports des délégués.

M. Oscar Bloch parle de la liquidation des loyers. Il demande que le principe du droit commun ne reçoive son application qu'un an après la guerre et que l'on agisse fortement pour que les commissions arbitrales ne soient pas opposées systématiquement aux intérêts des locataires ; après lui, M. Rouquier, de Levallois, s'attache principalement à l'hygiène et à la salubrité des logements populaires.

Enfin, dans d'autres rapports, MM. David, Papillon, envisagent les moyens de développer la propagande de la taxe et de réviser les loyers. M. Papillon déclare que si une opposition méthodique est faite aux desiderata des locataires, ceux-ci devront d'une façon générale refuser de payer leurs loyers et verser uniquement l'argent nécessaire à acquitter les charges de l'Etat.

Dans l'après-midi, au début de la séance, M. Calzan, de la Fédération de Lyon, fait connaître le résultat du travail des commissions qui ont été nommées à l'issue de la séance du matin et se sont réunies aussitôt.

Il soumet au congrès une liste de résolutions dont voici les principaux passages :

Considérant que l'immense majorité des citoyens est constituée par les locataires et que ceux-ci ont le droit de participer à la vie nationale, on consent le maximum d'efforts ;

Considérant qu'en particulier, le renchérissement énorme et continu du coût de la vie rend la situation des locataires de plus en plus précaire ; le congrès déclare :

Que le régime du moratorium des loyers doit être maintenu pendant toute la durée des hostilités.

Qu'aucune indemnité ne soit, pour perte de loyers, allouée aux propriétaires sur le budget de l'Etat, du département et des communes.

Que soit réalisé enfin l'indivisibilité et l'inséparabilité de tout le mobilier familial, commercial et industriel.

Que chaque logement ne puisse dorénavant être loué que s'il présente les garanties d'hygiène préconisées par la science.

Au cours de cette discussion, M. Maurice Maurin a demandé qu'une propagande intensive soit faite en faveur de l'Union des locataires par l'image, par le théâtre et sur tout par le cinéma.

LA SPÉCULATION SUR LE BEURRE

On se souvient que pour ménager la transition entre le régime de la taxe et celui de la vente libre qui entrera prochainement en vigueur, le ministre du Ravitaillement avait autorisé le 6 avril, le relèvement du prix de vente du beurre jusqu'au taux de 6 fr. 80.

Malgré les facilités ainsi accordées au commerce, certains spéculateurs ont continué à vendre au-dessus du prix fixé. Le ministre du Ravitaillement ayant eu connaissance de ces faits a invité le préfet de police à faire procéder à une enquête à la suite de laquelle 23 procès-verbaux ont été dressés dans la seule journée du 8 avril.

Pour nuire à son ancien associé il se livre à une série de faux

(Du correspondant du Petit Journal)

Marschelle, 9 Avril. — A la suite d'une plainte motivée du docteur Daniel, le parquet de Marschelle vient de faire procéder à l'arrestation d'un architecte-entrepreneur très connu, M. Fleury, qui est inculpé de faux et d'usage de faux. M. Fleury, dont le fils se trouve dans une situation particulière, avait adressé dernièrement, à tous les sénateurs, une lettre de protestation contre l'amendement Ignace visant les engagés spéciaux, en se servant du nom et de la qualité du docteur Daniel.

D'autre part, à la suite de graves dissensions avec son beau-frère et ancien associé, M. Faure, architecte, M. Fleury aurait écrit une lettre au commandant d'un camp de détention français prisonniers en Allemagne où était interné le fils de M. Faure pour s'informer d'un imaginaire projet d'évasion conçu par ce dernier.

A la suite d'une lettre, le sous-officier de réserve Faure qui, depuis, a été évacué en Suisse, fut l'objet d'une sévère surveillance qui s'étendit sur tous ses camarades.

D'ailleurs, l'architecte Fleury, qui est âgé de 65 ans environ, s'est livré à tout un ensemble de manœuvres coupables pour nuire aux intérêts de son ancien associé, et c'est à la suite d'une perquisition conduisant effectuée en son domicile, rue Falque, qu'il a été finalement retenu à la disposition de la justice.

A travers la Somme reconquise

Au comité des Réfugiés de la Somme, nombreux sont les visiteurs qui viennent demander des renseignements sur les localités reconquises. M. Arcelin, secrétaire général, répond à tous avec le plus grand empressement. Hélas ! quel terrible bilan ! Il vient de parcourir la région de l'arrondissement de Péronne et les renseignements qu'il rapporte ne sont pas toujours réconfortants. La barbarie allemande n'a négligé aucune destruction.

Voici quelques précisions que M. Arcelin a bien voulu nous communiquer :

Rien que des ruines

A Nesle, M. Olery remplit les fonctions de maire. La commune a peu souffert relativement. Environ 70 maisons ont été démolies. Le faubourg Saint-Léonard a été le plus abîmé. 250 personnes environ de la ville et 200 personnes des villages voisins constituent toute la population. A l'heure actuelle, l'évacuation des étrangers a été commencée. L'usine des produits chimiques est détruite ; les carcasses des bâtiments sont encore debout et sont susceptibles d'être réparées. Les Allemands ont fait sauter les travaux du canal du Nord au Bi-point ; ils ont inondé la route nationale en faisant dériver l'égout. Mais le génie anglais a déjà rétabli la circulation.

Mesnil-Saint-Nicolas a été incendiée, maison par maison. Seule, la villa de M. Horrie, au Grand-Mesnil, a été épargnée. Plusieurs hectares de terre sont en état d'être cultivés immédiatement. Tous les arbres ont été coupés. Les fonctions de maire sont remplies par M. Corroyer.

A Rouy-le-Grand, c'est M. Havaert qui remplit les fonctions de maire. La commune a été épargnée et les populations de plusieurs localités voisines ont été ruinées. Avant leur départ, les Allemands ont enfoncé à Rouy-le-Grand 1.500 habitants, puis ils ont bombardé la localité. Plusieurs personnes ont été tuées ou blessées.

Rouy-le-Petit a peu souffert. C'est M. Cottrel qui y remplit les fonctions de maire.

Yoyennes, où M. Dufresne est maire, n'a pas souffert. Seule l'église est détruite. La commune a reçu les habitants évacués de Hombleux. Le maire demande des chevaux et des instruments agricoles, afin de mettre de suite en exploitation plusieurs centaines d'hectares.

A Hombleux, toutes les maisons ont été incendiées ; les instruments agricoles ont été détruits. Seuls, deux ou trois immeubles sont à peu près habitables.

Bacquecourt, Baverchy, Bèthencourt, Pargny, Grécourt, ont été incendiées. Il ne reste pas une maison.

A Busy, cinq maisons ont été dynamitées ; les fermes ont été détruites.

Poite, Lécourt, Marchelept, ont été incendiées et leurs populations évacuées.

A Ham, le service de la mairie est assuré par MM. Etevé et Gronier. Les moulins Damoy sont détruits. Une vingtaine de maisons ont été touchées par les bombes. Les Allemands ont fait sauter les écluses et le pont sur la Somme. Mais le génie français a rétabli la circulation. Les Allemands ont dépensé 100.000 francs pour faire sauter le château dont les murailles avaient douze mètres d'épaisseur. Le terroir est cultivable.

Esmerly a été incendiée. Seules, trois ou quatre maisons ont été épargnées. La brasserie Boissonnade est intacte, mais le matériel est détruit. Mme Caron, femme de l'instituteur, a sauvé une partie des archives à Roye.

A Mayencourt, le château, la fabrique et la maison de M. Topart, sont détruits. Le reste du village est intact. La population a été augmentée de celle de villages voisins incendiés.

Des jouets explosent

A Languois, M. Bertout remplit les fonctions de maire. Quelques maisons sont détruites ; les dégâts sont importants. Les populations de Bacquecourt, Canisy, Breuil, Buvorchy ont été évacuées dans cette commune. Les terres sont prêtes à recevoir des semailles.

C'est à Languois que, en partant, les Allemands ont répandu sur les routes des jouets d'enfants : effigies, grenouilles, toupies, etc., qui n'étaient autres que des grenades. Un enfant de Canisy, ayant ramassé l'une de ces machines infernales, en a sauté les quatre doigts d'une main enlevés par l'explosion. Un vieillard de Yoyennes eut une main emportée par l'explosion d'un autre de ces engins.

Canisy a été incendiée. Les terrains sont prêts à recevoir des semailles et les habitants demandent des baraques pour abriter leurs instruments de culture.

Puis ce sont d'autres communes qui ont été complètement détruites et dont M. Arcelin, qui les a traversées, donne la liste : V. Villecourt, Matigny, Croix-Molignée, Athies, Le Mesnil-Bruntal, Doling, Flamourt, Becourt-Bécourt, Fricourt, Carnoy, Dampierre-Berthoult, Flaucourt, Barleux, Villers-Carbonnel, Bellay, Berny, Ablescourt, Charlines, Lihons, Vermandovillers, Soyécourt, Estrées-Denisécourt, Foucault, Mametz, Maricourt, Maupas-Comblés, Guillemont, Curly, Hem-Monacu, Sailly-Saillies, Mont-Saint-Quentin, Cléry, Aizecourt-le-Haut. Certaines sont même dans un tel état qu'il est difficile, sinon impossible, de situer leurs emplacements.

Ajoutons encore qu'Yperville n'a pas souffert et qu'à Saint-Sulpice quelques maisons ont été démolies par l'explosion d'une mine au croisement de la route nationale.

A TRAVERS PARIS

AUJOURD'HUI
Théâtres, Spectacles et Cinémas : oiyers
Tramways et Métros circulent jusqu'à 10 h.
Bureaux de poste : fermés à 7 heures
Grands magasins : fermeture à 7 heures
Pâtisseries, Confiseries et Chocolateries : fermées

Concerts en fête

Trois jeunes gens ayant fêté, dimanche soir, le départ de la classe 1916, faisaient du tapage, rue Jean-Jacques-Rousseau, en compagnie de deux amis. Des gardiens de la paix, qui les inviaient à plus de retenue, furent insultés, puis attaqués. L'un d'eux fut renversé ; un concert lui enleva son sabre et en larda ses vêtements. Cependant, les trois agresseurs furent arrêtés et conduits au poste. Les deux hommes, qui avaient pu s'enfuir, continuèrent seuls leur tapage. Rue de Rivoli, des gardiens, qu'éclaboussèrent, les arrêtèrent et les conduisirent au commissariat de Saint-Germain-Auxerrois, où elles retrouveront leurs amis.

Tous les cinq ont été envoyés au Dépôt. Ce sont : Pierre Dallon, 19 ans, journaliste ; Paul Simon, 18 ans, marchand de fruits, demeurant tous deux 38, rue Saint-Martin ; Emile Chalmix, 17 ans, rue Daudet, et les sœurs Germaine et Emilienne Grosse, mécaniciennes, âgées de 20 et 17 ans, demeurant 12, rue Simon-le-Franc.

Automobile en feu

Le chauffeur Prosper Landré était occupé, hier matin, avenue de Saxe, à vérifier sa voiture, quand, par suite d'un court-circuit, le moteur prit feu et explosa, projetant Landré à terre. En quelques minutes, la limousine était en flammes. Le chauffeur se releva sans blessures, mais la voiture fut entièrement consumée.

Les honnêtes gens

Mme Caroline Varsollier, ménagère, demeurant 4, avenue Saint-Foy, a trouvé, avenue Kleber, une serviette contenant un paquet d'obligations de la Défense nationale et des papiers importants. Ces valeurs ont été restituées à leur propriétaire, un architecte de la rue Boissière.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

1^{er} ARR. — Rue Saint-Marc, M. Maurice Gaudry, 27 ans, demeurant à Châteaufort-Thierry, en congé de convalescence à Paris, est renversé par un taxi-auto, Au Val-de-Grâce.

2^{es} ARR. — Rue Le Regrattier, Justin Michel, 43 ans, demeurant 10, rue de la Cerisaie, tombe d'un échafaudage et à la colonne vertébrale fracturée.

3^{es} ARR. — Rue Le Goff, le charretier Jean Lugard, 17 ans, demeurant 23, rue de Meaux, renversé par un camion automobile, est tué.

4^{es} ARR. — Quai Malaquais, Albert Bougin, 54 ans, revendeur, habitant 11 bis, rue de Seine, est renversé par une auto. A la Charité.

5^{es} ARR. — Rue du Chevaleret, M. Arthur Marliot, 51 ans, métreur-voiturier, demeurant 67, boulevard Saint-Marcel, est renversé par une auto dont le conducteur disparaît.

6^{es} ARR. — Avenue du Maine, un taxi tamponne une voiture de livraisons. Le cocher, Edmond Gouraux, 50 ans, demeurant 216, rue de Tolbiac, projeté sur le sol, est grièvement blessé. A Bercy.

7^{es} ARR. — Rue de la Croix-Nivert, un taxi renverse Mme Lucienne Poutal, 30 ans, employée de commerce, demeurant rue Saint-Dominique. A Boucicaut.

8^{es} ARR. — Rue de la Ville-Neuve, 8, M. Arthur Lemon, 48 ans, demeurant 39, rue de Cléry, tombe dans la cage de l'escalier de la hauteur du troisième étage. Grièvement blessé à la tête. A Bercy.

9^{es} ARR. — Rue Saint-Claude, 14, Mlle Dominique Moulin, 43 ans, cuisinière, se brûle grièvement en renversant sur elle une bassine de graisse en ébullition. A Saint-Louis dans un état désespéré.

10^{es} ARR. — Avenue de Choisy, une fille éclate entre sept individus. L'un d'eux, Georges Guillot, 18 ans, ajusteur, 47, rue Croulebarbe, est blessé d'un coup de couteau. A la Pitié.

11^{es} ARR. — Boulevard Edgar-Quinet, on arrête pour vol et complicité Léon Dallague, 17 ans, et Marguerite Bechard, 21 ans, demeurant rue du Quatre-Septembre, à Issy. Tous deux sont trouvés porteurs de plusieurs portemonnaies volés.

12^{es} ARR. — Quai de Javel, M. Alphonse Mittieux, 49 ans, fabricant, demeurant rue Barque, se jette à l'eau. Il est repêché vivant.

13^{es} ARR. — Rue Ramey, M. Alphonse Chailin, 28 ans, se tire une balle de revolver et se blesse grièvement. A Lariboisière.

14^{es} ARR. — Métro Cours-de-Vincennes, un épical de Nanterre, sans papiers d'identité, a les jambes broyées par un train. Il meurt sur place.

FAITS DIVERS

Le corps de M. Raoul Briquet, député du Pas-de-Calais, victime, comme son collègue M. Taillandier, de l'explosion de l'hôtel de ville de Bapaume, avait été provisoirement inhumé, en attendant qu'il lui pût être transporté à Saint-Fol, où auront lieu les obsèques. Mais Bapaume est encore bombardée sans répit, et il était à craindre que le transfert de Briquet échappât à l'odieuse profanation des obsèques. La famille et les amis du député d'Arras ont donc décidé de le mettre à l'abri des atteintes de l'artillerie allemande et le corps du regretté défunt a été transféré dans un caveau, tout au bout du faubourg d'Arras, où le cimetière est presque intact. Quelques mots d'adieu ont été prononcés par M. Cadot.

Les obsèques de M. René Dollé, secrétaire général du Bonnet Rouge, seront célébrées ce matin à dix heures quarante-cinq. On se réunira avenue Gambetta, 57.

Les obsèques du général Rogé seront célébrées, demain mercredi, à dix heures, à l'église Saint-Thomas d'Aquin.

Une prise d'armes aura lieu au Grand-Palais (entrée : Cours la Reine), jeudi prochain, à 2 heures, pour une remise de décorations.

ÉCHOS

les jaunes nous diront ce qu'ils ont fait de Darling...
Le moyen certainement était énergique, mais ce n'était peut-être pas précisément celui qu'il fallait employer dans la circonstance. Prendre d'assaut la China-Town, avec une bande de cow-boys, ce n'était guère réalisable.

Toutefois, miss Hilden, après avoir reçu le message de Paulin Broquet, lui dit qu'il valait mieux suivre les conseils de Paulin Broquet qui préférait combattre la ruse par la ruse.

On verrait ensuite si il était nécessaire d'employer la force et de faire appel au dévouement des fellows cow-boys, des camarades de la prairie.

Paulin Broquet comprenait que ses pas étaient maintenant suivis scrupuleusement par les Chinois, par les 3 jaunes.

Il se doutait qu'il était inutile de se masquer, de se déguiser, de jouer le policier d'Europe avec des adversaires de cette trempe.

Il se présenta donc au combat visage découvert, faisant sans détour connaître à ses ennemis qu'il acceptait la bataille... et que la lutte était engagée.

Toutefois, il ne fit pas arrêter sa voiture à la porte par laquelle généralement il pénétrait dans la ville chinoise.

Il descendit plus loin et s'engagea dans la mystérieuse cité par une voie différente, qui cependant devait le conduire à la maison, au magasin de Fu-Tsi.

LÉON LAPLACE.

FEUILLETON du Petit Journal du 10 Avril 1917
— 76 —
ZIGOMAR
Bouche-en-Cœur
DEUXIÈME PARTIE
L'HOMME D'AMÉRIQUE
XXIII. — Les bouillottes de sommeil (Suite)
Hayamaki examina le morceau de viande, le bœuf.

— dit-il — je connais ça, c'est exact. Au cirque, quand un chien sent cet odeur, il passe au travers des flammes, dans le cercle des couteaux, sans la moindre hésitation.

— Mais comment — demanda Pag-Nose — a-t-on pu déposer cet appât ici ?

— On ne l'a pas déposé, mon bon Pag-Nose — répondit Paulin Broquet — on l'a envoyé par-dessus le mur... au moyen d'une fronde, d'un lance-pierre en caoutchouc... On a dû en lancer plusieurs... Pip en a trouvé un et l'a mangé... Comme cette viande contenait certainement un soporifique... il a dormi cette nuit pendant l'enlèvement.

Hayamaki avait pris le morceau de viande, et attentivement l'examinait... la coupait en petits fragments.

Copyright in the United States of America.
Tous droits de reproduction, traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

Peut-être, il voulait en avoir vers la China-Town. Pag-Nose avec Pip et Hayamaki le suivait.

Paulin Broquet au demeurant ne s'était pas trompé dans ses suppositions.

Dès le premier moment, il avait deviné qui avait inspiré le coup. Ce qu'il tenait à savoir c'était qui l'avait exécuté.

— Les Chinois, s'était-il dit, les Chinois... des hommes de la China-Town, des hommes de Fu-Tsi, des hommes sous la direction de Fu-Tsi.

La découverte de la boulette cachée dans le morceau de viande destiné à Pip lui fournit la preuve que ses suppositions étaient fondées.

Donc, il ne courait pas maintenant le risque de perdre son temps en fausses démarches.

Il savait où aller... quels étaient les ennemis à combattre et sur quel terrain engager la lutte.

Lutte qui devait être... il s'en doutait... terrible !

En effet, avant de venir en France, se jeter, pour ainsi dire, dans la gueule du lion, on se méritait bien évidemment à la disposition de la justice, Zigomar, ou si vous le voulez bien, le comte de Saint-Riom, avait, comme vous vous en doutez, et comme nous l'avons déjà plusieurs fois dit, pris des mesures, des dispositions, pour que rien de fâcheux ne lui arrivât.

Inquiet, à juste titre, de voir tout à coup Paulin Broquet, qu'il supposait seulement en voyage de l'été de miel, s'occuper de lui, il voulait l'avertir d'abandonner la lut-

te, et il avait fait goûter au fidèle Hayamaki les douceurs d'un court passage dans le Colloir de l'Oubli.

Zigomar, ici, semble méconnaître son adversaire, et croire que cet avis devait suffire pour faire rentrer Paulin Broquet dans la tranquillité amoureuse dont il ne ne voulait pas se priver. Il se trompait.

Paulin Broquet continuait ses recherches.

Le comte de Saint-Riom — Zigomar — avant de s'en aller, de gagner l'Europe, — et ce voyage, il ne pouvait le remettre indéfiniment après son télégramme à cet excellent M. Duranton lui annonçant sa venue — Zigomar eut une dernière entrevue avec Fu-Tsi.

La conclusion de cet entretien fut celle-ci :

— Si je sens, en France, le besoin d'occuper ici très sérieusement Paulin Broquet, je l'adresserai un télégramme, alors tu feras passer dans le Colloir de l'Oubli, soit Paulin Broquet lui-même, soit sa femme... en dernier lieu, si tu ne peux faire autrement... la petite Darling.

Une fois

